

**Liste des 20 indicateurs du TD prioritaires adoptée par l'atelier - Niamey, 11 août 2011 et conventions correspondantes, en vue d'être intégrés dans le PPTD et la future Stratégie de Croissance et de Développement Accéléré du Niger**

<b>Éléments Agenda du TD</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Sources</b>
<b>Possibilités d'emploi</b> <i>Conventions fondamentales</i> <i>(le Niger devrait examiner la ratification de la convention prioritaire 122)</i>	M – Ratio emploi/population, 15-64 ans , 15-60 ans (S)	INS QUIBB 2005, RGPH, ENBC 2007-08
	M – Taux de chômage (S)	INS idem
	M – Emploi informel (S)	INS Idem
	A – Taux de chômage des jeunes, 15 à 24 ans et 15-35 ans (S)	INS
<b>Gains adéquats et travail productif</b> <i>Conventions fondamentales et n°26,95,131</i>	M – Travailleurs pauvres (S)	INS QUIBB 2005, ENBC 2007-08, Enq Emploi 2011
<b>Horaires décents</b> <i>Conventions fondamentales et conventions 14,117,122</i>	M – Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine, heures « habituellement travaillées ») (S)	INS,EDS-MICS 2006, 2011
	A – Taux de sous-emploi lié à la durée du travail par secteur (S)	INS, Code du travail Partie Réglementaire
<b>Formes de travail à abolir</b> <i>Conventions fondamentales et conventions n°5,6,33</i>  <i>Convention 182</i>	M – Travail des enfants (S)	INS, ENTE 2009 EDSN MICS 2006 RGPH 2001/2012
	A – Formes dangereuses de travail des enfants (S) Nb d'enfants travaillant dans les carrières, mines, abattoirs et tanneries, et travailleurs domestiques, d'enfants travaillant dans l'agriculture	INS, ENTE 2009, RGPH 2001
<b>Stabilité et sécurité du travail</b> <i>Conventions fondamentales et conventions n°11,26, 95, 131,158</i>	M – Proportion des travailleurs dans les emplois précaires Effectifs et salaires des travailleurs occasionnels-journaliers Avec désagrégation par âge (jeunes)	INS Enquête 1-2-3 2002
<b>Égalité des chances et de traitement dans l'emploi</b> <i>Conventions et conventions n°41, 111,156</i>	M – Ségrégation professionnelle selon le sexe Égalité des chances de traitement	INS
	A- Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole (OMD)	INS

Eléments Agenda du TD	Indicateur	Sources
<b>Sécurité du milieu du travail</b> <i>Conventions fondamentales et conventions n°18,119, 148 155 187</i>	M – Taux de lésions professionnelles mortelles Nb de lésions mortelles par branche	CNSS, DGAT Inspection travail Contentieux Etat MS
<b>Sécurité sociale</b> <i>Conventions fondamentales et conventions n° 102,161</i>	M – Pourcentage de la population de 60 ans au moins bénéficiant d'une pension (S) et % de la pop de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension (S)	INS , CNSS, FNR
	M – Dépenses publiques de sécurité sociale (en % du PIB)	MF, FNR, CNSS, INS, mutuelles de santé, sources administratives
<b>Dialogue Social, et représentation des travailleurs et des employeurs</b> <i>Conventions fondamentales et conventions 11, 135, 154</i>	M – Taux de syndicalisation (S)	DGAT, Centrales syndicales
	M – Indicateur portant sur les principes et droits fondamentaux au travail : liberté syndicale et négociations collectives	MFP/T/E
<b>Contexte socio-économique</b> <i>Convention 142 sur la mise en valeur des ressources humaines et convention 117 sur la politique sociale</i>	C – Productivité du travail (PIB par salarié, niveau et taux de croissance) - OMD	INS Comptabilité nationale
	C – Taux d'inflation (IPC)	INS CEN
	C – Part du travail dans le PIB	INS Comptabilité nationale